

Réf: Dossier N° 031699

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PYRAM-IVOIRE » en abrégé « PIY SARL »

Siège social Anyama, Anyama, ANYAMAN QUARTIER

RESIDENTIEL NON LOIN DU GRAND SEMINAIRE, LOT 400, ILOT  
12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PYRAM-IVOIRE » en abrégé « PIY  
SARL »

Objet: LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS, LE TRANSPORT, COMMERCE ET PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Anyama, Anyama, ANYAMAN QUARTIER  
RESIDENTIEL NON LOIN DU GRAND SEMINAIRE, LOT 400, ILOT  
12

Dirigeant(s) : Mlle ALLOU MANZAN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04559 du 24/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22991/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

